

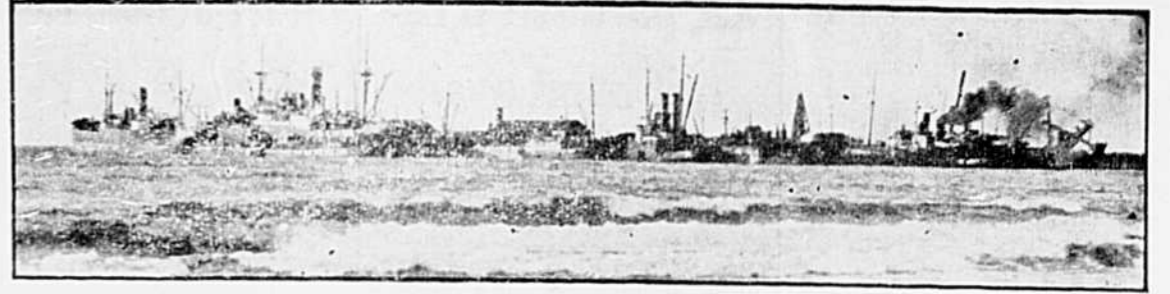
# Le PROGRES DU GOLFE

Publié par le Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée

Au port de Rimouski



## UNE PAGE D'HISTOIRE

La ville de Québec, depuis sa fondation en 1608, subit quatre sièges, sans compter la tentative faite par l'amiral Walker en 1711. Elle fut assiégée par les Kirks en 1629, par l'amiral Phipps en 1690, par Wolfe et Saunders en 1759 et, enfin, par Benedict Arnold et Richard Montgomery en 1775.

Il y a, cette année, cent soixante-dix ans qu'eut lieu le dernier siège. En décembre 1875, la Société Historique de Québec célébra par une manifestation spéciale le centenaire de l'invasion des Bostonnais. Pendant plusieurs années les citoyens de Québec célébrèrent par diverses manifestations plus ou moins spectaculaires cet anniversaire, mais c'est en 1875 qu'il fut célébré avec le plus de pompe.

C'est que cet événement de 1775, qui se passait aux yeux de nos ancêtres, sous les murs de Québec, avait une grande importance pour nous. De lui dépendait le sort du Canada, et l'assaut des rebelles américains donna aux Canadiens l'occasion de manifester leur loyauté envers leurs nouveaux maîtres.

Alors tous les postes militaires du pays étaient tour à tour tombés entre les mains des Américains. Seul, Québec reconnaissait la suprématie de l'Angleterre. Montgomery allait tenter un suprême effort pour assurer la conquête de cette forteresse et couronner ainsi son expédition heureuse jusque-là. Mais la fidélité, la bravoure de nos ancêtres devaient lui enlever cette gloire et conserver à la couronne britannique la possession du pays conquis un quart de siècle auparavant.

Alors on ne commémorait pas tant l'événement militaire de 1775 et les brillants faits d'armes de nos aïeux en cette occasion que l'acte de loyauté des vaincus des Plaines d'Abraham, défen-seurs de Québec, la fidélité du clergé et de la noblesse à leurs nouveaux maîtres.

On connaît la cause initiale de la guerre de l'Indépendance. L'Angleterre avait pris la résolution de taxer ses colonies d'Amérique pour en retirer certains revenus devant l'aider à supporter le fardeau de la dette qu'elle avait accumulée dans la lutte sanglante qui lui valut la conquête de la Nouvelle-France et pour assurer la prospérité de ces colonies pour lesquelles elle avait engagé la lutte. C'est à la nouvelle de l'imposition du Timbre, taxe directe prélevée sur les contrats, les billets et autres documents, que toutes les colonies, le Canada et l'Acadie exceptés, protestèrent avec énergie contre le droit de les taxer sans leur consentement. Elles virent surtout dans la loi du timbre une atteinte à leurs droits de sujets anglais, un commencement d'oppression. Les protestations affluèrent, un congrès des délégués des colonies exposa les griefs au roi et aux Chambres qui adoucirent quelque peu les charges imposées et abolirent la taxe du timbre et plusieurs autres, excepté celle du thé. Mais les colonies ne furent pas satisfaites. La Compagnie des Indes ayant expédié en Amérique de grosses cargaisons de thé, les colons refusèrent de les recevoir. A Boston, en 1773, une cinquantaine d'hommes déguisés en sauvages se rendirent aux vaisseaux et jetèrent tout le thé dans le havre. Le Parlement anglais, en représailles, ferma le havre. Un peu plus tard, il passa l'Acte de Québec contre lequel les colons protestèrent parce qu'il étendait les limites du Canada et y maintenait la religion catholique. L'indignation des Bostonnais fut à son comble. Vint le jour, mémorable pour les Américains, du 4 septembre 1774, alors que s'assembla le congrès continental de Philadelphie où treize provinces envoyèrent des délégués et où l'on définit les droits des colonies et réclama l'indépendance, le privilège de prélever leurs propres taxes. Partout, les colons approuvèrent les décisions du Congrès, qui entreprit une grande campagne de propagande à travers toute l'Amérique. Jusque-là, cependant, aucun des hommes d'Etat du Congrès n'avait parlé, n'avait eu l'intention de se séparer de l'Angleterre. Ils en vinrent à cette extrémité quand ils virent que la mère-patrie persistait à employer la force pour les réduire à l'obéissance. La métropole regrettera bientôt cette politique, et quand elle voudra plus tard la changer il sera trop tard. Le feu était aux poudres. Dès lors, les colonies marchent vers l'indépendance. Le Congrès continental s'empare de la direction des affaires. Le peuple prend partout les armes. Washington est nommé commandant en chef de l'armée des rebelles. C'est alors que se livra la bataille de Bunker's Hill que les Anglais gagnèrent après avoir été repoussés deux fois.

Vers le même temps, Arnold proposa d'envahir le Canada qui avait été, au préalable, travaillé par la propagande du congrès. Il se faisait fort de s'en emparer avec une armée de 2000 hommes. On sait quelle position prirent nos ancêtres. Conseillés par les nobles et par le clergé surtout, Mgr Jean-Olivier-Briand en tête, ils préférèrent rester fidèles à la Couronne britannique. On était satisfait de l'Acte de Québec. On y voyait des garanties suffisantes pour la sauvegarde de la religion, de la langue et de la propriété. Un changement de domination ne devait, d'après eux, leur apporter aucun avantage. En outre, ils avaient confiance dans leur gouverneur qui avait su gagner l'estime et l'affection de tous. A part quelques défections ici et là, les habitants restèrent tranquilles chez eux.

Les rebelles américains perdirent la partie et le Canada resta à l'Angleterre. C'est cette loyauté si manifestement exprimée que l'on veut, pendant plusieurs années, rappeler par des manifestations. Et c'est à ces exemples de loyauté du passé que faisait allusion, sans doute, sir Etienne-Pascal Taché qui, le 20 mars 1846, lors de la deuxième session du deuxième Parlement sous l'Union, tenue à Montréal et ouverte par Lord Cathcart, disait, dans un retentissant discours sur la loi de milice: «Ce que nos pères ont fait, ce que nous avons fait nous-mêmes pour la défense de cette colonie, nos enfants seraient encore prêts à le faire, si l'on voulait rendre justice au pays....»

FUSTEL.

## Dans le fouillis des noms géographiques

La rivière des Outaouais, qui a porté plusieurs noms dans le passé et qu'on appelle aujourd'hui, tout simplement, la Rivière Ottawa, est l'une des rivières du Canada dont il a été fait le plus souvent mention dans l'histoire de la Nouvelle-France. Elle fut longtemps presque inconnue et ceux qui la connaissaient ont publié toutes sortes d'observations et d'erreurs à son sujet, en particulier en ce qui concerne ses sources. Et pourtant cette rivière fut fort familière aux voyageurs comme aux employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Mais ce qu'il y a de surprenant d'étrange, c'est la manière dont on a toujours, et même encore aujourd'hui, écrit les noms des chutes de l'Outaouais. On sait que ces chutes et les rapides sont innombrables le long de cette immense rivière. Ces longs sauts, ces cascades, ces rapides sont presque tous célèbres dans l'histoire des voyageurs des pays d'en haut. Ils ont, à ceux-ci, coûté bien des fatigues; ils ont été même la scène de bien des drames, d'événements tragiques. Leurs noms, tels qu'ils avaient été primitivement donnés, mériteraient donc d'être conservés intacts, tels qu'ils furent imposés par les missionnaires, les coureurs de bois, les explorateurs, les traitiers et les sauvages. Mais on est loin d'avoir respecté ces appellations primitives. Au contraire, on a semblé prendre à tâche de les défigurer et même de les faire oublier tout à fait. Aussi rencontre-t-on, dans certains mémoires et récits de voyageurs, d'extraordinaires déformations de noms.

Ainsi, sur la Matawa, à deux milles de son embouchure, il y a une chute que Mackenzie appelle «Plein-Champ» et qu'une car-

te officielle dressée par Thomas-C. Clarke désigne sous le nom de «Plain Chant». Seuls les braves colons canadiens-français établis aux environs de la chute la connaissent sous son nom primitif qui est «Chute de Champlain» et ont su ainsi conserver le souvenir du passage du Fondateur en cet endroit.

On dit encore le lac «du Chêne», «des Chênes» et «Des-chesne»; la chute «Dargis», «Dérangés», de Joachim», «des Joachims» la «Roche du Capitaine». D'après un mémoire dressé par ordre du marquis de Denonville et envoyé de Québec en France, le 10 novembre 1686, donnant la description du chemin du bout de l'île de Montréal, au lac Témiscamingue, on doit écrire: la chute «des Chesnes», le «Rapide de Joachim», la «Roche Capitaine».

Quant à la rivière des Outaouais elle-même, on n'en finirait plus de citer les divers noms qu'elle a portés. Champlain, dans ses relations, rappelle la «rivière des Algauméquins». Les Relations des Jésuites la désignent sous le nom de «Rivière des Prairies». Les Français, plus tard, l'appellent «Rivière des Outaouais». On sait que ce nom de «Rivière des Prairies» a été conservé au chenal qui sépare l'île de Jésus de l'île de Montréal. Dès les premiers temps de la colonie, on appelait aussi cette rivière «Grande Rivière», à l'instar des sauvages qui la désignaient sous le nom de «Kitchisipi», lequel comporte la même signification. Dans un mémoire rédigé à Québec le 20 octobre 1725, l'intendant Bégon explique que «Grande Rivière» ne prenait le nom de «Rivière des Outaouais» que depuis Mataouen et qu'au dessus de ce dernier endroit elle portait le nom de «Rivière du Témiscamingue».

Comme on le voit, il n'est pas très facile de se «démêler» dans cette confusion de noms géographiques; et il ne s'agit que d'une rivière. Quand on sait que c'est la même chose à peu près pour tous nos principaux accidents géographiques, il y a de quoi perdre le nord et le sud, l'est et l'ouest, toute la rose des vents. Il y aura franchement à plaindre ceux qui auront le courage de mettre de l'ordre dans ce chaos.

GEO.

## LETTRE DE LONDRES

par GLANVILLE CAREW

(British United Press)

### Gens déprimés

Quelqu'un a écrit il y a longtemps que «l'action et la réaction sont égales et opposées». Je ne me rappelle pas qui a écrit cette phrase le premier, mais je sais bien qu'il a raison. S'il fallait encore une preuve, l'état d'esprit de millions de Londoniens la fournirait aujourd'hui.

La plupart d'entre nous souffrent d'une sorte de «lendemain de la veille». Ce n'est cependant pas comme lorsqu'on s'attend trop à contempler un vin rouge. C'est plutôt le relâchement qui se fait sentir après une trop grande tension.

Songez que depuis plus de cinq ans la vie à Londres n'a été qu'une tension continue, ne variant que dans les degrés. Pendant des mois nous avons vu, jour et nuit, les avions ennemis survoler nos têtes, nous avons entendu le vrombissement lugubre de leurs moteurs, l'éclatement de leurs bombes et nous avons regardé avec inquiétude la leur sinistre de leurs bombes incendiaires et du feu de nos canons.

Chaque soir, pendant des semaines et des mois, nous allions au lit avec la pensée peu rassurante que nous serions peut-être morts avant que le soleil se lève. Certes, les actuaux nous expliquaient que dans une ville comme Londres nous avions des milliers de chances de sortir vivants des raids. Néanmoins, lorsque nous regardions les maisons de nos amis d'où l'on ve-

naît de retirer les cadavres, les calculs des actuaux n'avaient guère d'emprise sur nous.

Après les raids des bombardiers vinrent les bombes volantes. Le monde a appris par expérience, mais nous avons connu par expérience, les scènes d'horreur que les robots ont causées. Nous avons traversé cette nouvelle épreuve, mais elle avait considérablement augmenté la tension de nos nerfs.

Maintenant que ces horreurs sont terminées et que les réjouissances qui ont accompagné la victoire en Europe sont passées, on remarque que bien des gens semblent déprimés. Ils semblent inquiets. Ils s'énervent non pas au sujet de leur propre avenir, mais sur l'avenir en général. Une telle sensibilité n'existe pas aux jours les plus sombres de la guerre.

Chose incroyable, des gens qui chaque soir allaient chercher refuge dans les abris souterrains semblent hésiter maintenant à aller coucher dans leurs maisons.

Nous avons très bien connu l'action, mais l'on ne connaît pas encore toute l'étendue de la réaction. Peu de temps avant le jour de la victoire, je demandais à un de mes amis, un médecin, s'il avait eu à soigner plusieurs patients pour les nerfs. Il me répondit négativement, mais il ajouta aussitôt: «J'en attends cependant beaucoup après la guerre.»

## Elections ontariennes

Les élections provinciales ontariennes ont favorisé, par une écrasante majorité, le parti conservateur. Le premier ministre Drew et tous ses collègues du cabinet ont été réélus. Par contre, M. Joliffe, chef du parti C.C.F., et M. Hepburn, chef du parti libéral, ont été défaits dans leurs propres comtés. Les conservateurs ont triomphé dans 68 comtés sur 90; les libéraux dans 10 comtés; les C.C.F. dans 6, et les ouvriers-libéraux et libéraux-progressistes dans 4. Le résultat dans deux comtés n'est pas encore définitivement établi.

Les conservateurs n'avaient, lors de la dissolution des Chambres, que 38 députés et ils comptent maintenant les trois-quarts de la députation dans la nouvelle législature. Le C.C.F., qui avait 34 sièges dans l'ancien parlement, n'en a plus que 6; les libéraux, qui avaient 14 députés, n'en auront plus que 10, mais ils constitueront l'opposition officielle à la place du C.C.F., qui s'est trouvé à perdre son rang dans cette débâcle des forces oppositionalistes.

La rivière Connecticut est la plus longue de la Nouvelle-Angleterre, elle mesure 376 milles.

Les larmes humaines sont ordinairement de l'eau pure et quelques traces de sel.

## La croix, seul symbole du vote

Ottawa — (P.C.) — Il semble bien simple à nombre de personnes de prendre un crayon et de mettre une croix près du nom du candidat de son choix, mais si on en juge par le passé, au moins 55.000 électeurs canadiens peuvent manquer leur coup aux élections du 11 juin. Un bulletin de vote ne vaut plus rien s'il est marqué pour plus d'un candidat; si la marque est d'encre ou d'un crayon de couleur; si l'électeur fait une marque par laquelle le bulletin pourrait par la suite être identifié, ou encore si la marque est un autre symbole que la croix.

En 1940, le nombre de votes perdus se montait à 52, 271. Tous ces votes ont été annulés à cause des mauvaises marques. Comme le nombre total des votes augmente depuis 1921, on s'attend encore à plus de votes perdus que lors de la dernière élection! Les chiffres ci-dessous, fournis par Jules Castonguay, directeur-général des élections au Canada, montre le total de votes valides et ceux rejetés aux cinq dernières élections fédérales:

	Total	Votes rejetés
1925	3,168,412	15,885
1926	3,273,062	16,554
1930	3,992,481	24,119
1930	4,452,675	45,821
1940	4,620,260	52,271

## CONFLIT CAUSE PAR UNE RIVALITE D'INTERETS AU PROCHE ORIENT

(Commentaires de la British United Press pour le Progrès du Golfe)

Un conflit dont la cause se rattache probablement à des intérêts dans les champs de pétrole du Proche Orient a entraîné une malheureuse friction entre la France et l'Angleterre et il menace maintenant de dresser l'une contre l'autre deux grandes civilisations: la civilisation orientale chrétienne et la civilisation musulmane.

L'Angleterre, les Etats-Unis et la France ont des intérêts considérables dans les puits de pétrole de l'Iran, et l'une des principales pipelines traverse la Syrie. Le général de Gaulle a accusé des agitateurs anglais d'avoir soulevé les populations indigènes contre les Français en Syrie et au Liban.

Il s'ensuivit des escarmouches entre musulmans et Français, puis les Anglais, avec l'approbation des Américains, sont intervenus pour sommer les Français de cesser le feu. Cette situation créera des embarras considérables au sein des Nations unies et maintenant la Russie est intervenue à

son tour pour réclamer un règlement immédiat.

Tout le monde arabe affirme sa solidarité dans cette situation. On verra les Arabes réclamer peut-être bientôt la disparition de toute influence européenne dans leurs pays. Les relations mêmes commerciales seraient alors considérablement compliquées.

Ce conflit engendré par une rivalité d'intérêts pourrait bien faire perdre des intérêts considérables aux pays qui y sont mêlés.

De tels incidents prennent une signification particulière au moment où l'on discute encore l'organisation de la paix et de la sécurité dans le monde. On peut se rendre compte de la fragilité de ces mots, paix et sécurité, quand on voit qu'il a suffi d'un petit incident pour déclencher un grand conflit d'une étincelle pour provoquer une explosion qui ébranlerait la coopération entre deux grandes civilisations.

L'incident du Levant a soulevé encore davantage les petits

pays contre le droit de veto que réclame les grandes puissances alliées. Les derniers développements au Levant démontrent que le droit de veto ne peut pas assurer la stabilité et la sécurité dans le monde.

Au Levant, par exemple, la France aurait pu, si l'organisme mondial de paix avait été organisé auparavant avec le droit de veto, paralyser toute intervention extérieure. D'un autre côté, des agitateurs étrangers auraient pu tout de même soulever les Arabes contre les Français.

Une grande puissance pourrait même soulever une agitation dans un pays pour trouver un prétexte d'intervention et de soumission. Ensuite cette même grande puissance pourrait empêcher le conseil de sécurité d'intervenir.

La leçon du Levant doit servir aux diplomates alliés. Ils doivent comprendre que la paix est un château de verre et qu'il ne faut permettre à personne de lancer la pierre impunément.

## PETITES CHOSES DE L'HISTOIRE

### Histoire de farine

En 1732, le roi de France, dans le but d'améliorer la qualité des farines que le Canada exportait à l'île Royale et aux autres possessions françaises d'Amérique, envoya par le «Rubis» six cribles cylindriques, que l'intendant Hocquart fit distribuer dans autant de moulins de la colonie. Ces cribles furent placés dans les moulins du Sault-à-la-Puce, du petit Pré, de Beaufort, de la Pointe Lévi, de St-Nicolas et de Ste-Famille de l'île d'Orléans. Dans un délai d'une quinzaine de jours, les meuniers devaient faire l'installation du crible et le mettre en service, et ils avaient l'obligation de cribler tous les grains qu'ils voulaient moudre. De plus, ils étaient indemnisés pour le travail supplémentaire qu'ils devaient exécuter.

### Les cheminées autrefois

Les autorités de la Nouvelle-France avaient établi un règlement un peu radical. Comme les feux de cheminées étaient la plupart du temps dus à un mauvais ramonage, on imposa tout simplement une amende de dix livres à ceux dont les cheminées prenaient feu. Quant à ceux qui négligeaient de faire ramoner leur cheminée, mais dont celle-ci évitait l'incendie, l'amende baissait à trois livres.

### Le testament

Comme les notaires étaient peu nombreux sous l'ancien régime et pour faciliter la tâche aux personnes qui désiraient faire un testament sur leur lit de mort, les curés avaient le droit de recevoir un testament moyennant certaines formalités précises. L'intendant Michel Bégon étendit ce privilège aux missionnaires, tant religieux que prêtres séculiers. Ils n'avaient qu'à faire signer trois témoins en plus du testateur ou indiquer les raisons qui empêchaient ce dernier de signer. Le missionnaire ni les témoins ne pouvaient être légataires. Cette ordonnance fut émise en 1722.

### Invention canadienne

Ce sont deux Canadiens-Français, les frères Richard, natis de Québec, qui inventèrent le frein automatique des convois de chemin de fer. Ils inventèrent en même temps le dispositif qui permet d'attacher les wagons l'un à l'autre et de les découpler avec autant de rapidité, ce qui empêcha bien des catastrophes.

Dr SAP.

## Mort accidentelle

Mme Joseph Gauthier (Marie-Jeanne Tremblay), de Rivière-du-Loup, a été victime d'un accident mortel survenu lundi à une traversée à niveau de Port-Daniel, en Gaspésie. Elle accompagnait son mari lorsque l'automobile de ce dernier fut frappée par un train de fret. M. Gauthier, qui est propriétaire d'une manufacture de meubles à Rivière-du-Loup, a été lui-même blessé, mais on espère qu'il se rétablira. Mme Gauthier était âgée de 44 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, une fille, Françoise, et huit fils: Victorin, Raymond, Gilles, Guy, Germain, Laval, Noël, et De Sal-le Gauthier.

## Accident

Carmen Bouchard, âgée de 7 ans, autrefois de Sayabec, enfant de M. J. St-Laurent, gérant de la Cie St-Laurent à Cap-de-la-Madeleine, a été frappée par une automobile. Transportée à l'hôpital, elle a subi l'amputation d'une jambe. Son état est critique.

## Fermeture prochaine de la base navale

La base navale de Rimouski, ouverte durant la guerre en Europe, sera fermée prochainement. Déjà la plupart des marins et employés ont quitté la base.

## Nouvel inspecteur

M. Zéphyr Thibault, de Padou, vient d'être nommé inspecteur des pensions de vieillesse pour le comté de Matapédia. Il entre en fonction incessamment.

## Naissance

M. et Mme Aurèle Gagné (Rachel Rioux) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Margaret-Lise, le 26

## Me Cossette, M. A. L., élu membre de la Chambre des Notaires

L'élection triennale des membres de la Chambre des Notaires a eu lieu dans tous les districts de la province mercredi dernier, au commencement de l'après-midi. Les notaires du district de Rimouski, qui n'ont droit qu'à un représentant, ont élu pour les représenter durant le prochain



triennat (1945-1948) leur confrère de Causapsal, Me Philippe Cossette, député du comté de Matapédia à l'Assemblée législative. La réunion eut lieu au Palais de justice. Immédiatement après son élection, le nouveau représentant du district de Rimouski (qui comprend les comtés de Rimouski, Matapédia et Matane) prononça une

brève allocution pour remercier ses confrères et les assurer de son dévouement, puis il les invita à une réception à l'hôtel Georges VI. Me Cossette succéda, comme membre de la Ch. des N., à Me Gleason Belzile. Les notaires présents à la réunion de mercredi étaient, outre le nouvel élu, Mtres J.-O. Lebel, de Matane, Eudore Couture, de Rimouski, Joseph Dubé, de Mont-Joli, Henri Larue, d'Amqui, Emile Gagnon, de Bic, J.-B. Perreault, de Sayabec, M.-A. Fillion, de Rimouski, J.-M. Gagnon, de Mont-Joli, et Rodrigue Côté, de Matane.

M. le notaire Cossette siégera donc maintenant dans deux Chambres: celle des Députés et celle des Notaires. Depuis son admission à la pratique du Notariat en 1925, il exerce sa profession à Causapsal. Il a été élu député de Matapédia le 8 août 1944.

## Dans le district de Kamouraska

Dans le district de Kamouraska, qui comprend le comté de Témiscouata et a droit à deux représentants, les nouveaux élus à la Chambre des Notaires sont Me Eugène Boucher, de Trois-Pistoles, et Me Alphonse Langlais, de Rivière-Bloue.

mai, Parrain, M. Alphonse Rioux, grand-papa de l'enfant; marraine, Mlle Antoinette Rioux, tante de l'enfant; porteuze, sa tante Mme Diomède Lepage.

### Mort du Dr L.-J.-O. Sirois

de St-Ferdinand d'Halifax

Originaire de la Gaspésie — Ancien élève du Séminaire de Rimouski. — Il avait débuté comme praticien à Ste-Cécile-du-Bic.

Nous avons appris avec un vil regret la mort, survenue le 23 mai à St-Ferdinand d'Halifax (comté de Mégantic), où il demeurait depuis 1888, de M. le Dr Louis-Joseph-Octave Sirois, médecin bien connu. Ses funérailles et son inhumation ont eu lieu le 25 mai.

Né à Grande-Rivière (Gaspé) le 28 janvier 1863, fils de J.-O. Sirois, officier de douanes, et de Catherine-Cécile Carbery, le docteur Sirois fit ses études classiques au Séminaire de Rimouski, de 1874 à 1883; bachelier-ès-Arts, il étudia la médecine à l'Université Laval de Québec et fut reçu docteur en Médecine en 1887. Il exerça sa profession au Bic, pendant quelques mois, et il s'établit ensuite à St-Ferdinand d'Halifax où il pratiqua toujours depuis.

Il fut Gouverneur du Collège des Médecins, de 1898 à 1916. Vice-président du Collège des Médecins, de 1909 à 1912. Premier président et fondateur de la Société Médicale d'Arthabaska, de 1902-1908. Vice-président de l'Association des Médecins de l'Amérique du Nord, 1906-1908. Il était membre de l'Association Médicale Canadienne et de l'Association Médicale de la Province de Québec. Il collabora à l'Union Médicale, à la Revue Médicale de Montréal (qu'il rédigea pendant deux ans) et au Bulletin Médical de Québec.

Le docteur Sirois laisse dans le deuil sa femme (Hermine Michaud, de Rimouski), ses enfants: Eugénie, Edith et Aline, de St-Ferdinand, Mère Saint-Louis (Jeanne), du Monastère des Ursulines de Québec, le docteur Alexandre, de Thetford-les-Mines, Horace, de la Beauce, et Georges Alfred de Sherbrooke; ses sœurs: Mme M.-S. Champoux, de Québec, Mme Minette Sirois, de Grande-Rivière (Gaspé), Blanche, secrétaire du Directeur de la Poste à Montréal, et son frère Charles-François, de Chandler, P. Q. Un de ses fils, Henri-Auguste, avocat, est décédé en 1921.

Nous prions Mme Sirois et tous les membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de nos plus sincères condoléances.

### Baptêmes à la cathédrale

(Mai 1945)

2. — Beupré, Marie-Louise-Denise, enfant de Henri Beupré, mécanicien, et de Germaine St-Pierre, Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile St-Pierre.

4. — Côté, Marie-Lise-Marcelle, enfant de Elzéar Côté, cultivateur, et de Jeannette Dion, Parrain et marraine, M. et Mme Léon St-Pierre.

5. — Pouliot, Marie-Raymonde-Céline, enfant de Pierre Pouliot, sergent, et de Germaine Deschênes, Parrain et marraine, Raymond et Pierrette Pouliot.

5. — Blanchet, Marie-Solange-Suzanne, enfant de Marc Blanchet, chirurgien-dentiste, et de Madeleine Boulanger, Parrain et marraine, M. et Mme Gaston Boulanger.

6. — Voyer, Marie-Lisette-Pauline, enfant de Adhémar Voyer, fabricant de fromage, et de Marie D'Amours, de St-Valérien, Parrain et marraine, M. et Mme Etienne D'Amours.

6. — D'Amours, Marie-Denise, enfant de Romuald D'Amours, gérant, et de Marie-Berthe Duchesne, Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Duchesne.

6. — Legaré, Marie-Simone-Jacqueline, enfant de François-Xavier Legaré, agent d'affaires, et de Marcelle Banville, Parrain et marraine, M. Edgar Gagné, de Nazareth, et Mlle Simone Legaré.

8. — Banville, Marie-Véronique-Danielle, enfant de Alexandre Banville, militaire, et de Christine Pincault, Parrain et marraine, M. et Mme Benoît Dumont.

9. — Roy, Joseph-Marie-Pierre, enfant de Gonzague Roy, fabricant de beurre, et de Marie-Blanche Pigeon, de St-Narcisse, Parrain et marraine, M. et Mme Roland Martin.

### La paroisse d'Esprit-Saint avait souscrit

Mise au point du juge Amédée Caron, président régional de la Croix-Rouge

Rimouski, 5 juin 1945.

Monsieur Georges Masson, Administrateur du Progrès du Golfe, Rimouski.

Cher monsieur Masson. — Au cours de la causerie que j'ai prononcée à radio C.J.B.R., à 7.15 p. m., le 20 avril 1945, en ma qualité de président conjoint de la campagne en aide à la Croix-Rouge, j'ai dit ceci :

« Il n'y a qu'à trois endroits où la souscription a fait défaut totalement, soit, St-Charles-Garnier, Trinité-des-Monts et Esprit-Saint. »

Le texte de cette causerie a été publié dans le numéro du 27 avril 1945 de votre journal.

Le révérend Albert Lamontagne, curé d'Esprit-Saint, m'a par la suite fourni la preuve que sa paroisse avait souscrit \$52.00, mais que par erreur d'adresse le chèque en date du 24 mars tiré sur la Caisse Populaire d'Esprit-Saint, à l'ordre de la Société Canadienne de la Croix-Rouge, était parvenu directement aux quartiers généraux de Montréal, au lieu d'être dirigé à la section de Rimouski.

Ce chèque a été encaissé à Montréal et c'est pourquoi il ne paraissait pas dans le rapport du comté de Rimouski.

Veuillez-vous, s'il vous plaît, publier la présente lettre afin que justice soit rendue à monsieur le curé Lamontagne ainsi qu'à tous ceux et toutes celles qui à Esprit-Saint ont contribué à la bonne oeuvre de la Croix-Rouge.

Sincèrement à vous, AMEEDÉ CARON.

10. — Martineau, Marie-Claire-Denise, enfant de Eugène Martineau, professeur, et de Gilberte Fillion, Parrain et marraine, Bruno et Thérèse Martineau.

10. — Gagnon, Joseph-Omer-Jacques, enfant de Louis-Philippe Gagnon, militaire, et de Lina Proulx, Parrain et marraine, M. et Mme Omer Proulx.

10. — Tremblay, Marie-Pierrette-Nicole, enfant de Maurice Tremblay, plombier, et de Simone Bellavance, Parrain et marraine, M. et Mme Octave Bellavance.

13. — Deschênes, Joseph-Yvon-Pierre-Robert, enfant de Marcel-Miville Deschênes, contre-maître d'usine, et de Bertha Doucet, Parrain et marraine, Pierre-Paul Deschênes et Mlle Yvonne Langlois.

14. — Bouillon, Joseph-Laurent-Renaud, enfant de Gérard Bouillon, cultivateur, et de Gabrielle St-Laurent, Parrain et marraine, M. et Mme Martial Bouillon.

15. — Doucet, Marie-Reine-Danielle, enfant de Ernest Doucet, barbier-marchand, et de Rose-Emma Tremblay, Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Gagné.

15. — Lévesque, Joseph-Marie-Richard, enfant de Jean-Marie Lévesque, journalier, et de Corinne Beaulieu, Parrain et marraine, M. et Mme Siméon Lévesque.

17. — Vézina, Marie-Lise, enfant de Léopold Vézina, employé civil, et de Marie-Jeanne Labrecque, de Trinité-des-Monts, Parrain et marraine, M. et Mme Jos-Jules Labrecque.

17. — Lepage, Jean-Paul, enfant de Louis-de-Gonzague Lepage, cultivateur, et de Marie-Ida St-Laurent, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph St-Laurent.

20. — Bouchard, Guy-Simon, 20. — Isabelle, Marie-Rose-Andrée, enfant de Fernand Isabelle, industriel, et de Rose-Anna Deschênes, Parrain et marraine, M. et Mme Richard Isabelle.

21. — Slater, Marie-Thérèse-Jocelyne, enfant de Paul-Henri Slater, ingénieur, et de Fernande St-Pierre, Parrain et marraine, M. et Mme Gonzague Slater.

21. — Litalien, Marie-Gérardine-Lise, enfant de Gérard Litalien, journalier, et de Jeannette Tremblay, Parrain et marraine, M. et Mme Emile Migneault.

23. — Viens, Jean-Guy, enfant de Jean-Baptiste Viens, cultivateur, et de Elisabeth Pineault, de Ste-Jeanne d'Arc, Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Soucy.

23. — Fournier, Joseph-Eugène-Lauréat, enfant de François Fournier, menuisier, et de Laurette Lepage, Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Fournier.

### Mort accidentelle de M. P.-E. Perreault

A DRUMMONDVILLE

M. Paul-Emile Perreault, 34 ans, de Sainte-Luce, comté de Rimouski, fils de M. Emile Perreault, est mort tragiquement à Drummondville le 4 juin, lorsqu'il a fait une chute d'une cinquantaine de pieds de hauteur, à l'église St-Frédéric. Il était occupé à la réfection d'une cheminée et se trouvait seul sur un échafaud, lorsqu'il fit apparemment un faux mouvement et perdit l'équilibre. Il tomba sur les marches en béton conduisant à l'entrée latérale de l'église. La mort fut instantanée. A l'enquête tenue sous la présidence du coroner Gilles St-Onge, un verdict de mort accidentelle a été rendu. M. Perreault travaillait à Drummondville depuis quelques mois.

Lui survivent son épouse (Laura Dechamplain), ses trois enfants Laure, Jeanne et Simone, ses parents M. et Mme Emile Perreault, ainsi que ses frères et sœurs.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

### Promu capitaine

Le lieutenant d'aviation Willie Labbé, fils de M. H.-B. Labbé, de Nazareth, vient d'être promu capitaine à son arrivée en Angleterre, le 18 mai, après sa libération d'un camp de prisonniers allemands.

### Tué à l'action

Le soldat Jean Dumais, fils Joseph, de St-François-Xavier des Hauteurs, est mort récemment en Italie. Il faisait partie du Royal 22e Régiment.

25. — McKinnon, Carl-Kenneth, enfant de Aurèle McKinnon, conremaitre, et de Marie-Jeanne Beaulieu, Parrain et marraine, M. et Mme Gérard McKinnon.

26. — Gagné, Marie-Marguerite-Lise, enfant de Aurèle Gagné, aviateur, et de Rachel Rioux, Parrain et marraine, Alphonse Rioux, grand-père, et Antoinette Rioux, tante.

26. — Dionne, Marie-Lise, enfant de Gonzague Dionne, journalier, et de Rita Meunier, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Larose.

27. — Lévesque, Marie-Marthe-Céline, enfant de Roger Lévesque, agent d'assurance, et de Jeannette Lévesque, Parrain et marraine, M. et Mme Roland Lévesque.

29. — Ouellet, Victoire-Ghislaine-Lise, enfant de Albert Ouellet, cultivateur, et de Mathilda Pineault, de Routhiville, Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Ouellet.

30. — Labrie, Joseph-Jean-Claude, enfant de Philibert Labrie, restaurateur, et de Eulalie Gagné, Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Labrie.

### Au Théâtre Cartier

11-12-13 juin 1945  
Katherine Hepburn — Walter Huston dans

#### Dragon Seed

Ce film nous raconte les souffrances qu'ont endurées les Chinois lors de l'invasion de leur pays par les Japonais. Tous les amateurs de vues d'actions seront servis à souhait avec ce merveilleux film de guerre. Vous verrez au même programme les nouvelles.

14-15-16 juin 1945

Production de Walt Disney

#### Blanche Neige

Une version française de Walt Disney est certainement un événement exceptionnel et qui ne manquera pas de plaire à tous. Ce film saura remplir votre coeur de bonheur.

Vous voudrez bien remarquer que ce film sera à l'affiche du Théâtre Cartier pour trois jours, soit les 14-15-16 juin et il aura une représentation toutes les après-midi à 2 heures.

Au même programme, le 8e épisode de la série THE PHANTOM et sujet court.

### Libérés

Prisonniers de guerre libérés. — Le soldat Napoléon Dubé, fils Jacques, de Rimouski, le soldat Pierre-Placide Lanolois, de Newport (Gaspé).

Porté disparu, maintenant sain et sauf. — Le soldat Georges-Henri Boucher, de Rivière-à-la-Martre.

### Au Théâtre Rimouskois

9-11-12 juin 1945

Margaret O'Brien — Jos Iturbi — June Allyson dans

#### Music for Millions

C'est l'histoire de deux jeunes filles qui arrivent à New-York pour faire partie d'un orchestre symphonique. Un film musical comme on n'en voit pas souvent, et les scènes dramatiques sont aussi des plus captivantes. Au même programme, un sujet court.

13-14-15 juin 1945

Edward Arnold — Ann Harding dans

#### Janie

Une belle comédie nous montrant un peu la vie des jeunes gens en service dans l'armée américaine. Ce film saura plaire à tous tant par ses scènes comiques que dramatiques.

Il ne faut donc pas manquer de voir à l'affiche du Rimouskois pour trois soirs seulement. Vous verrez au même programme le 15e épisode de la série THE DESERT HAWK.

### Bachelier en arpentage

M. André Cassista, de Bic, étudiant à l'École d'Arpentage de l'Université Laval à Québec, vient d'obtenir son baccalauréat en arpentage.

Réellement Délicieux

## THÉ ET CAFÉ "SALADA"




QUAND VOUS ACHETEZ DES CIGARETTES, DITES SIMPLEMENT:

"Un paquet d'Sweet, s'il vous plaît"

### CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"



**La Voix de la Patrie**

**CERTAINES MARCHANDISES SONT ENCORE RARES**

Responsabilités du Canada

Plusieurs restrictions sont abolies

Le Canada au premier rang

La France souffre de l'inflation

Le marché noir ruine l'Europe

La famine sevit en Europe

Tâche gigantesque de nos industriels

RIEN COMME DU BON PAIN RIEN COMME DE LA BONNE LEVURE!

La préférée depuis 50 ans pour donner un pain léger, savoureux et à mie fine



LES PAINS DE LEVURE ROYAL

7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT DE LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA ROYAL

LA GUERRE EN EUROPE EST FINIE, MAIS LES EXIGENCES MILITAIRES SONT ENCORE CONSIDÉRABLES. ET LE CANADA NE PEUT DU JOUR AU LENDemain reprendre sa production d'avant-guerre pour fins civiles.

Malgré que plusieurs restrictions soient maintenant abolies, le retour à la production de paix ne se fera que petit à petit. Nous n'avons pas encore comblé toutes les lacunes: il nous faut aider nos alliés et secourir les pays libérés.

C'est seulement quand nous aurons vaincu le Japon, que nous pourrons accélérer la production de façon à satisfaire tous les besoins civils.

LA BONNE VOLONTÉ, LA PATIENCE ET L'ÉNERGIE D'AUJOURD'HUI FERONT LE CANADA PROSPÈRE DE DEMAIN.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

# LE PROGRES DU GOLFE

## Opinions en liberté

(Texte publié sous l'exclusive responsabilité de l'auteur)

### DISCOURS PRONONCE A LA RADIO PAR M. EMMANUEL D'ANJOU, EN REPOSE A MM. BELZILE ET TESSIER



Mesdames, mesdemoiselles, mes chers amis,

Je vous reviens ce soir, tel que je vous l'ai promis lors de ma dernière causerie à la radio. Je veux confondre une fois pour toutes mes adversaires sans scrupule qui continuent leur campagne de mensonges et personnalités contre moi, mais qui n'ont pas la franchise d'attaquer de front mes attitudes politiques depuis 1917 à 1945. M. Maurice Tessier, en particulier, répète les faussetés qu'il débite à la radio depuis le commencement de la campagne électorale. Il veut, avec une mauvaise foi évidente, jeter du doute dans l'esprit et l'intelligence des électeurs et électrices du comté de Rimouski. On m'affirme même que M. Tessier a la cynique effronterie de dire que j'ai voté pour la loi de conscription. M. Maurice Tessier, vous êtes un menteur public, je vous accuse à la face du comté de Rimouski de tromper délibérément l'électorat du comté. Vous avez dit dans une de vos causeries à la radio que j'avais voté pour la loi de mobilisation de 1940. Je n'ai jamais nié la chose. En effet, la loi de mobilisation de 1940 était tout simplement pour la défense du Canada seulement et uniquement. C'est-à-dire, pour la défense du pays dans les limites du territoire canadien. J'ai toujours été, depuis mon entrée dans la politique, contre la conscription pour service en dehors du Canada, pour service outre-mer, mais comme tout Canadien-Français digne de ce nom, j'ai toujours déclaré que j'étais pour la défense du Canada au Canada et au Canada seulement. J'ai ajouté que je voulais, si mon pays était attaqué, le défendre en terre canadienne et que je désirais que mon sang coule dans la bonne terre du Canada et non ailleurs. M. Tessier, puisque vous me condamnez d'appuyer une politique uniquement pour la défense du Canada au Canada, vous préférez la conscription du sang pour les Canadiens que votre chef M. King a envoyés contre leur gré combattre en terre étrangère. M. Tessier, j'ai souvenance de vous avoir rencontré certain soir en compagnie de mon excellent ami le docteur Gérard Langis, alors que vous préconisiez le service dans l'armée de tous les Canadiens pour la défense de l'Angleterre et de ses comptoirs. Vous rappelez-vous que je vous ai dit, M. Tessier, si vous êtes si anxieux d'envoyer les autres se battre de l'autre côté des mers, pourquoi ne commencez-vous pas à donner l'exemple, en vous enrôlant vous-même. Vous auriez eu certain droit de dire aux autres d'aller vous rejoindre l'autre côté, sur les champs de bataille d'Europe. D'après ce que je peux voir, vous n'êtes pas encore parti et des milliers et des milliers de nos compatriotes ont déjà donné leur vie pendant que vous, vous êtes tranquillement assis à votre foyer. M. Tessier, si vous aviez du cœur, vous vous enrôleriez immédiatement pour aller combattre au Japon, car si vous ne le faites pas volontairement, votre chef M. King vous y enverra de force. M. Tessier, la population du comté de Rimouski se rappelle qu'au cours de la dernière élection provinciale, alors que vous étiez le candidat de M. Godbout, vous avez porté contre moi les mêmes accusations mensongères que vous répétez dans la présente élection.

M. Tessier, vous souvenez-vous d'être venu à mon bureau me supplier à genoux de ne pas vous dénoncer en assemblée publique et que vous m'avez dit, je vais faire une rétractation à la radio pour dire aux électeurs de Rimouski que vous leur aviez menti. Vous l'avez faite, cette rétractation à la radio, parce que vous aviez la rousse, parce que vous craigniez que je vous dénonce publiquement. C'est pourquoi, les électeurs et les électrices ne croient pas un mot de ce que vous dites dans la présente élection. M. Tessier, à la suite du candidat officiel du parti libéral, vous avez l'audace de dire que je suis le candidat de Bracken. Vous savez pertinemment que vous faussez la vérité, mais vous le dites tout de même. Oubliez-vous que je combats la conscription avec Sir Wilfrid Laurier depuis 1917, alors que le chef du gouvernement était un conservateur reconnu M. Borden. Depuis ce temps, je n'ai cessé de combattre la conscription et j'ai combattu la conscription de M. King comme celle de M. Borden en 1917. M. Tessier, les électeurs et les électrices de Rimouski savent que vous mentez quand vous dites que je suis le candidat de Bracken.

Vous me demandez, M. Tessier, à la suite du candidat officiel du parti libéral, où je prends mes fonds électoraux. Je vais vous répondre ainsi qu'à M. Belzile. Je n'ai pas de fonds électoraux, je n'en n'ai pas besoin. Ma richesse c'est l'immense majorité des électeurs du comté de Rimouski qui vous souffleront ainsi que votre candidat, le 11 juin prochain.

Je ne vous demanderai pas d'où proviennent les fonds que le candidat officiel du parti libéral a à sa disposition dans la présente lutte. Je le sais d'où proviennent ces fonds. Ces fonds proviennent de l'argent des propriétaires de guerre qui ont accumulé des fortunes colossales pendant que des milliers et des milliers de nos jeunes compatriotes versaient leur sang sur les champs de bataille d'Europe. Cet argent est teinté du sang des milliers et des milliers de jeunes Canadiens que votre chef M. King a sacrifiés au dieu infâme de la guerre.

Maintenant, M. le candidat officiel du parti libéral, vous dites que j'ai abandonné M. King avant le vote de la conscription, résultat du plébiscite. Ou vous êtes un ignorant ou vous êtes de mauvaise foi. Choisissez. Je me suis définitivement séparé du parti libéral de M. King après le vote du bill de conscription en 1942. Au cours du débat sur le bill de la conscription, j'ai dit à M. King : « M. King, j'ai perdu confiance en vous et en votre gouvernement ». Et depuis ce temps-là je n'ai cessé de combattre, avec toute l'énergie et la sincérité dont je suis capable, l'infâme politique de guerre de M. King. M. le candidat officiel du parti libéral, vous devez savoir que M. Hugues Lapointe, fils du regretté Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice dans le gouvernement King, est candidat libéral officiel de M. King dans le comté de Lotbinière. Dans l'événement de lundi, 21 mai 1945, ce journal rapporte que M. Lapointe tenait une assemblée à Manseau dans son comté de Lotbinière. Toujours, d'après le rapport de l'événement, M. Hugues Lapointe aurait dit à son adversaire ceci : « Si vous êtes contre la conscription, pourquoi me combattez-vous ? » Comme M. Lapointe à son adversaire, M. Belzile, je vous pose la même question : si vous êtes contre la conscription, pourquoi me combattez-vous ? Je vais répondre pour vous. Vous me combattez, parce que vous approuvez la politique de M. King de 1939 à 1945 et que toute la politique de guerre de M. King a à sa base la conscription qu'il s'était engagé à ne jamais imposer au pays.

M. Tessier, vous souvenez-vous d'être venu à mon bureau me supplier à genoux de ne pas vous dénoncer en assemblée publique et que vous m'avez dit, je vais faire une rétractation à la radio pour dire aux électeurs de Rimouski que vous leur aviez menti. Vous l'avez faite, cette rétractation à la radio, parce que vous aviez la rousse, parce que vous craigniez que je vous dénonce publiquement. C'est pourquoi, les électeurs et les électrices ne croient pas un mot de ce que vous dites dans la présente élection. M. Tessier, à la suite du candidat officiel du parti libéral, vous avez l'audace de dire que je suis le candidat de Bracken. Vous savez pertinemment que vous faussez la vérité, mais vous le dites tout de même. Oubliez-vous que je combats la conscription avec Sir Wilfrid Laurier depuis 1917, alors que le chef du gouvernement était un conservateur reconnu M. Borden. Depuis ce temps, je n'ai cessé de combattre la conscription et j'ai combattu la conscription de M. King comme celle de M. Borden en 1917. M. Tessier, les électeurs et les électrices de Rimouski savent que vous mentez quand vous dites que je suis le candidat de Bracken.

M. Belzile, votre parti est descendu bien bas et se couvre de honte dans la présente élection. Et je vais vous dire pourquoi. Pour capter les votes des quelques rares libéraux qui vous appuient, on a sorti de sa tombe notre illustre compatriote, l'éminent chef du parti libéral, sir Wilfrid Laurier. Dans une annonce publiée à grands frais, dans tous les journaux, de la province, on représente M. King abrité de l'ombre, de la noble figure de sir Wilfrid Laurier. Et l'on dit : King a réalisé le rêve de Laurier. Quelle honte, quel déshonneur. Oser essayer d'abriter toutes les lâchetés, les turpitudes de M. King en se servant de la mémoire du plus grand des nôtres. M. Belzile, pourquoi ne dites-vous pas aux électeurs et aux électrices du comté de Rimouski qu'en 1917 sir Wilfrid Laurier, alors âgé de 77 ans, combattait avec la dernière énergie la conscription infâme de M. Borden. Je comprends que vous ne pouvez pas le dire parce que vous appliquez un retentissant soufflet à la figure de son successeur M. King qui a fait exactement le contraire de sir Wilfrid Laurier et qui nous a imposé la conscription après nous avoir promis de ne jamais le faire. Le parti dont vous êtes le candidat se couvre de honte en exploitant la mémoire du grand chef libéral. Ceci pour venir à vous dire que moi je n'ai pas changé de politique, je suis resté fidèle à la politique de Laurier, de 1917 à 1945, et contrairement à votre chef M. King, je n'ai pas trahi M. Laurier.

M. Belzile, pourquoi ne dites-vous pas aux électeurs et aux électrices du comté de Rimouski que j'ai voté pour la loi des allocations familiales, je comprends que vous êtes incapable d'avoir cette franchise. En effet, non seulement j'ai parlé et voté en faveur de la loi des allocations familiales mais j'ai même félicité M. King d'avoir, enfin, fait adopter une loi sociale d'aussi grande envergure, seulement j'ai fait mes réserves au cours de la discussion, parce que si le principe de cette loi est excellent elle peut être améliorée de façon à aider davantage les familles nombreuses au Canada et en particulier dans la province de Québec. M. Belzile, ignorez-vous que la loi des allocations familiales sera en force seulement le premier juillet 1945 ? La raison que M. King a donnée pour ce retard c'est qu'il n'avait pas d'argent. Cette conduite est réellement honteuse. On a des milliards à donner pour des oeuvres de mort et de destruction, mais on n'a pas deux cents millions par année à donner pour encourager les familles nombreuses au Canada. De ce fait, M. King a fait perdre un an de bénéfice de cette loi à la population du Canada. M. Belzile, pour vous excuser de n'être pas venu m'appuyer contre le plébiscite à mon assemblée du 16 avril 1942 au théâtre Carrière, vous dites candidement que vous n'avez pas été invité. M. Belzile, êtes-vous un personnage d'une telle importance qu'il vous aurait fallu une invitation sur carte à tranche dorée pour venir à cette assemblée ? J'ai invité à cette réunion les hommes de bonne volonté à quelque nuance politique qu'ils appartiennent. Des patriotes de tous les partis politiques sont venus m'approuver, m'appuyer dans ma lutte contre le bill du plébiscite qui nous a fait tomber val l'infâme loi de conscription. Oubliez-vous, M. Belzile, que feu le regretté docteur Moreault n'avait pas été invité et qu'il est tout de même venu ? Savez-vous pourquoi je n'avais pas invité notre regretté ami le docteur Moreault, c'est parce que je le savais très malade et je n'aurais pas osé lui imposer cette fatigue dans l'état où il était à ce moment-là. Mais, contrairement à vous, le docteur Moreault, patriote sincère et convaincu, a voulu de lui-même venir m'appuyer. Il a laissé son lit de malade et s'est traîné misérablement et presque mourant au théâtre Carrière où il a fait devant la population qui l'avait honoré pendant si longtemps de sa confiance son testament politique. Je me rappellerai toujours l'émotion poignante éprouvée par toute l'assistance quand ce grand Canadien, je le répète, à bout de forces, presque mourant, disait : « Je combats la conscription depuis 1917 aux côtés d'Emmanuel D'Anjou et je suis à ses côtés ce soir pour vous dire que je continue à l'appuyer dans cette lutte pour la survivance du Canada français. J'ai pratiqué la médecine pendant 35 années dans le comté de Rimouski. Je suis entré dans tous les hameaux, dans toutes les chaumières et je ne permettrai pas à M. King de conscrire les garçons que j'ai mis au monde pour les envoyer se faire tuer sur les champs de bataille d'Europe. » Paroles de patriote, paroles d'honnête homme. M. Belzile, je laisse aux électeurs et aux électrices du comté de Rimouski de faire leur choix entre vous et leur regretté docteur Moreault.

M. Belzile et ceux qui le supportent disent aux électeurs et aux électrices du comté de Rimouski que la guerre n'est pas même finie en Europe et que les soldats anglais s'apprennent à tirer à bout portant sur les soldats français en Syrie ? Savez-vous, M. Belzile, que c'est le gros Jos. Staline, chef de la Russie communiste, qui est le boss en Europe ? On lui permet de dévorer la pauvre Pologne même avant la signature de la paix. Pourtant, on se bat, paraît-il, depuis 1939 pour la défense de la Pologne dont le territoire a été violé par l'Allemagne. Quelle ironie, quelle tristesse ! Oubliez-vous, M. Belzile, que la Russie a une population de 180 millions et des armées formidables et bien entraînées ? Elle a même dans son arsenal militaire des canons, des obus, des mitrailleuses fournis par notre pays. Si le malheur voulait que nous soyions forcés de nous battre contre la Russie, les canons, les obus, les mitrailleuses donnés à Jos. Staline par M. King, serviraient à tuer les enfants du Canada qui seraient forcés de se battre contre les Russes.

M. Belzile, vous dites que la guerre est finie, mais vous savez bien que la guerre du Japon ne fait que commencer. Ignorez-vous que M. King, après avoir dit à la Chambre des Communes que seul le volontariat servirait pour la guerre du Japon, a refusé d'abroger la loi infâme de la conscription avant les élections ? M. Belzile, ignorez-vous que M. Frédéric Dorion, député indépendant du comté de Charlevoix-Saguenay, a proposé un amendement au crédit de guerre demandant à M. King, pour prouver sa sincérité, d'abroger la loi de conscription avant les élections ? Un vote lui pris en Chambre sur cette motion et neuf députés dont le député de Rimouski au Fédéral ont voté pour l'abrogation de la loi de conscription pendant que 124 députés libéraux suivent ont voté pour le maintien de la loi de conscription dans les statuts du Canada. M. Belzile, si vous aviez été à la Chambre à ce moment-là, il y aurait eu 125 voix au lieu de 124 puisque vous vous faites une gloire d'être le candidat du conscriptionniste Mackenzie King dans le comté de Rimouski.

Les électeurs et les électrices du comté de Rimouski vous connaissent. M. Tessier, ils vous ont jugé le 8 août 1944. Ils vous ont pesé et vous ont trouvé trop léger. Ce sont les mêmes électeurs et électrices qui rendront le même verdict au sujet du candidat officiel du parti libéral le 11 juin prochain et je les en remercie d'avance du plus profond de mon cœur.

Mesdames, mesdemoiselles, mes chers amis, je vous dis au revoir, à la victoire le 11 juin prochain.

**Mariages à la cathédrale**  
Le 9 mai, M. Joseph-Aurèle Banville, cocher, fils de Joseph

## EN MARGE DU CONFLIT DU LEVANT

(Commentaires de la British United Press pour le Progrès du Golfe)

(1er juin 1945)  
Le conflit du Levant repose sur plusieurs facteurs compliqués et est mêlé à des questions de pétrole, à la politique internationale et aux droits des petites nations.

Ce mélange d'intérêts financiers et économiques a déjà entraîné des effusions de sang et des actes de violence regrettables. Il est possible que l'ordre de cesser le feu donné par les Français rétablisse l'ordre en Syrie, mais il reste encore à trouver une solution véritablement pacifique.

On n'a pas encore terminé la conférence de San-Francisco et le nouvel organisme de sécurité internationale commencera son travail avec une grande difficulté à aplanir. Le problème du Levant est une véritable épreuve pour l'organisme de sécurité. Les petites nations voient là une raison de plus pour s'opposer au pouvoir de veto que réclament les grandes puissances. Elles se rendent compte par exemple dans l'incident du Levant que la France, membre permanent du

conseil de sécurité, aurait pu par son droit de veto et aurait ainsi eu liberté d'action contre les populations de la Syrie et du Liban sans avoir à craindre des représailles militaires.

Ce droit de veto, d'abord exigé par la Russie et maintenant réclamé par les grandes puissances, paralyserait ainsi l'action du conseil de sécurité chaque fois qu'une de ces grandes puissances serait intéressée directement ou indirectement à un différend. De cette manière, seules les grandes puissances ou les pays soumis à leur influence pourraient être assurés de la protection de l'organisme de sécurité.

Il est certain que le général de Gaulle s'est placé dans une situation difficile et a entraîné toute la France avec lui dans cette politique. Il a dû se rendre à la demande péremptoire du premier ministre Churchill de retirer ses troupes. Cette politique du général de Gaulle a certainement porté atteinte au prestige de la France aux yeux du monde et

particulièrement aux yeux des délégués à la conférence de San-Francisco.

D'autre part, les Français disent qu'ils n'ont pas eu recours à la force contre les véritables nationalistes arabes, mais contre les agitateurs poussés par des puissances extérieures. On n'a pas précisé cette déclaration. Elle est pourtant très importante, car elle pose un nouveau problème. Existe-t-il une puissance étrangère à la France et à la Syrie qui a intérêt à discréditer les Français au Levant et quelle est cette puissance que l'on soupçonnerait dans les milieux français ?

Alors se poserait le problème des agitations en pays étrangers pour provoquer des désordres et des conflits. La conférence de San-Francisco devra prévoir ces cas. Il est toujours possible pour une puissance de soulever des désordres et des différends entre pays et, s'il s'agit d'une grande puissance qui provoquerait de tels différends, elle pourrait paralyser l'action du conseil de sécurité à sa guise, grâce au veto.

## ESPIONNAGE

Il est peu de genres littéraires plus goûtés du grand public que le roman d'aventures. La Société des Editions Pascal, soucieuse d'atteindre ce public trop négligé par nos éditeurs, a lancé, en publiant le roman Nora l'énigmatique, une nouvelle série de Grands Romans d'Aventures, qui saura certainement plaire aux lecteurs canadiens-français.

Le premier de cette série, Nora l'énigmatique, par Pierre Har-tex, est dans la plus pure tradition des romans de ce genre. Espionnage et intrigue, amour et péripéties tragiques, tout s'y retrouve dans un récit rapide, puissant qui passionnera les lecteurs.

L'action se déroule en Italie, lors du séjour guerrier qu'y faisaient nos troupes canadiennes. Un soldat, le sergent Lanieu, aime éperdument une jeune et jolie Italienne, Nora. Mais celle-ci est, comme l'indique le titre, très énigmatique, et l'on sent que sous ce nom, et sous cette personnalité compliquée, se cache un mystère. Bientôt, Nora est soupçonnée d'espionnage par le

Banville et d'Eva St-Laurent, de St-Anaclet, a épousé Mlle Marie-Gladys McGrath, fille de Joseph-Albert McGrath.

Le 14 mai, M. Adélard Couillard, infirmier, a épousé Mlle Marie-Anne Deschênes, fille de Germain-Alphonse Deschênes, décédé, et de Angéline Deschênes.

Le 14 mai, M. Fernand Perreault, de St-Jean-Baptiste de Montréal, a épousé Marie-Alice Forrest, fille de Grant-William Forrest, agent de circulation, et de Philomène Gendron.

Le 15 mai, M. André Thibault, journaliste, de Rimouski, a épousé Mlle Elisabeth Miller, fille de Johnny Miller, décédé, et de Malvina St-Pierre.

Le 24 mai, M. Joseph-Pierre Thériault, de Baie-Comeau, a épousé Mlle Marie-Madeleine Lepage, fille de Forunat Lepage, décédé, et de Marie-Anne Gagnon.

Le 30 mai, M. Robert LeHouillier, comptable, fils de Walter LeHouillier, de Québec, a épousé Mlle Yolande Duchesne, fille d'Alphonse Duchesne et d'Edwidge Ross.

capitaine Benoît, chef du service d'intelligence de ce secteur, les soupçons se confirment, et voilà le sergent Lanieu pris dans un dangereux engrenage, où il vivra des heures angoissantes. Un heureux dénouement vient cependant rétablir le cours normal des choses.

Ce n'est pas faire justice à ce roman que d'en décrire ainsi le fond. Il faut le lire pour constater avec quelle imagination, et

quel souci du détail Pierre Har-tex a su faire de Nora l'énigmatique un roman d'aventures de grande classe, qui aura bien pour les autres volumes à venir de cette nouvelle série des Grands Romans d'Aventures. Publié par la Société des Editions Pascal, 60 ouest, rue St-Jacques, Montréal, et en vente chez tous les libraires, au prix de 65 cents l'exemplaire, 70 cents par la poste.



**Le meilleur café après le sport!**

- Aucun autre breuvage ne peut égaler le café comme réconfortant, comme stimulant sain après un exercice au grand air. C'est vraiment le breuvage idéal pour l'homme.
- Et pour que votre café soit réellement exquis, suivez le conseil des vétérans du sport, qui tous déclarent que le Schwartz est leur breuvage favori. Car ce breuvage réputé est empaqueté par la famille Schwartz d'Halifax, la plus ancienne maison canadienne de mélange et de roûture de café—une famille qui, depuis 104 ans, suit la même tradition. Dès aujourd'hui, faites l'essai d'une caniste de Schwartz et délectez-vous de "la tasse qu'on ne peut oublier."

Pour être satisfait servez le Schwartz  
W. H. SCHWARTZ & SONS LIMITED  
FONDEE EN 1841 A HALIFAX, N.-E.

## TABAC A CIGARETTES WINDSOR



*Vraiment savoureux et doux!*

TABAC A CIGARETTES  
"Le tabac qui plait davantage"

Le 9 mai, M. Joseph-Aurèle Banville, cocher, fils de Joseph

# UN VOTE POUR BELZILE

**EST UN VOTE** pour vos enfants – **Allocations familiales.**

**EST UN VOTE** pour vous cultivateurs – **Protection des prix agricoles.**

**EST UN VOTE** pour vous ouvriers – **Emploi assuré. Salaire raisonnable. Logement et aide à l'habitation.**

## LE DEPUTE DE DEMAIN

Né à Rimouski le 30 août 1898; fils de Louis-de-Gonzague Belzile, notaire, et d'Eliza Gleason. Fit ses études de lettres, jusqu'à la Rhétorique inclusivement, au Petit Séminaire de Rimouski, de 1909 à 1915. Commença ses études philosophiques à la Faculté des Arts de l'Université Laval, à Québec. Il s'enrôla bientôt dans la Royal Air Force. Démobilisé en 1918, il vint terminer ses études au Petit Séminaire de Rimouski, de 1918 à 1919. Bachelier-ès-Arts (LAVL, 1919). Etudes légales à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal, de 1919 à 1922. Licencié en Droit "Summa cum laude" en 1922. Admis à la pratique du notariat, exerce sa profession à Sayabec de 1922 à 1926. Proto-no-



taire de la Cour Supérieure à Rimouski, de 1926 à 1938. Notaire à Rimouski depuis 1938. Président de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de la région depuis 1938. Président du Club Social de Rimouski en 1933. Vice-Président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul depuis 1931. Vice-Président de la Société de Colonisation du diocèse de Rimouski depuis 1935. A épousé en 1922 Irène Chamberland (décédée). Huit enfants sont nés de ce premier mariage: Lisette, Jeannine, Yves, Françoise, Louis, Rachel, Marie et Ursule. A épousé en secondes noces, en 1937, Jeanne-Marthe Pelletier: un enfant Jacques, est né de ce mariage.

## TROIS GRANDES ASSEMBLEES REGIONALES

### A RIMOUSKI

Dimanche soir, 10 juin, à 8 heures

Hôtel de Ville  
Orateurs de marque

EN FOULE

### A MONT-JOLI

Samedi soir, 9 juin, à 8 heures

L'Hon. Louis St-Laurent, Ministre de  
la Justice et plusieurs autres orateurs

EN FOULE

### A TROIS-PISTOLES

Dimanche, 10 juin à 2½ heures

Orateurs de marque

EN FOULE

### Registrateurs conjoints

M. le registrator C.-E. Bernier, de Matane, aura comme conjoint M. Léon Tremblay. MM. Bernier et Tremblay ont été nommés pour agir conjointement comme registrateurs de la division d'enregistrement de Matane, sous le nom de Bernier & Tremblay, à compter du 15 mai 1945.

### Ste-Luce

#### FEU Mme LOUIS OUELLET

Décédée à l'âge de plus de 99 ans

La vénérable doyenne de Ste-Luce, presque centenaire, vient de disparaître dans la personne de Mme Louis Ouellet (Hélène Dupont) à l'âge de 99 ans et 2 mois, entourée de la vénération de ses enfants, de ses petits-enfants, de la paroisse entière.

Ses funérailles des plus imposantes ont eu lieu jeudi le 31 mai. Le service fut chanté par M. le curé Alphonse Roy. La croix était portée par M. J.-Bie Claveau, nouveau de la défunte, MM. Lauradin Dubé, Elzéar Tremblay, J.-Bie St-Laurent, Lorenzo Desrosiers, Janvier et Claude Ouellet, petits-fils, portant le corps. Mmes Elzéar Tremblay, Lorenzo Desrosiers, Jean-Yves Côté et Mlle Jeanne Dubé, petites-filles, tenaient les rubans du poêle. M. Jean Asselin portait la couronne de fleurs, don de la famille. La collecte fut faite par Mmes Elzéar Tremblay et Lorenzo Desrosiers. Les cartes-souvenirs furent distribuées par Mmes Jean-Yves Côté et Mlle Jeanne Dubé. La bannière de Ste-Anne était portée par MM. François Langlois et Ph. Tremblay; les rubans par Mmes Philippe Tremblay, Ferdinand Desrosiers, Absalon St-Laurent et François Langlois.

Le drail était conduit par les fils de la défunte, MM. Ernest, de Ste-Luce, J.-Baptiste, de Montréal; ses filles, Mmes Joseph St-Laurent (Ross-Anna), Napoléon Dubé (Azilda), de Mont-Joli, Mme Jean-Marie Desrosiers (Alphonse); ses gendres, MM. Napoléon Dubé, de Mont-Joli, Thomas Pelletier, de Rimouski, Jos. St-Laurent, Jean-Marie Desrosiers, de Ste-Luce; M. et Mme Thomas Beaulieu, de Trois-Pistoles, Auguste Asselin, de Ste-Flavie, M. Jos.-E. Beaulieu, Mlle Rosa Beaulieu, de Ste-Flavie, M. J. Barbeau, de Rimouski, J. Michaud, de Ste-Flavie, M. et Mme Willie Racine, Octave Dionne, La-de-Gonzague Lavoie, Ferdinand Desrosiers, Alph. Burton, Georges Tremblay, Nap. Fréchette, Jos. Dionne, Ph. Bouchard, Florian Langlois, J.-Bie Langlois, E. Thibault, W. Pelletier, J.-Bie Lechasseur, Z. Gaillon, Mme J.-A. Desrosiers, Joseph Pelletier, Edmond Desrosiers, R. Rioux, A. St-Laurent, Bernadette Desrosiers, Bernadette Beaulieu. Les funérailles étaient sous la direction de M. Willie Paquet.

A la famille en deuil nous offrons l'expression de nos sincères condoléances.

### St-Simon

Décès. — Le 24 mai avaient lieu en notre église les funérailles de M. Louis Gauvin, décédé le 21 à l'hôpital du Sacré-Coeur à Montréal, à l'âge de 47 ans. Son épouse (Marie-Ange Fréchette) l'avait précédé dans la tombe depuis 9 ans. Il laisse pour le pleurer 8 enfants, ses sœurs Mme Jos. Thibault, de Lucville, Mme Ad. Parent, de Bic, Mme Johnny Gaudreau, de St-Simon, et ses frères Joseph, de St-Simon, Wilfrid, de Sayabec, et Théophile, de Berlin, Mass.

Un grand nombre de parents et amis assistaient aux funérailles, entre autres, ses beaux-parents M. et Mme Fréchette, M. et Mme Ant.-A. Fréchette et M. et Mme Mongrain, de Rivière-Blanche, ses frères et sœurs déjà nommés, ses cousines Mme Téléphore Martin et Mme Ant. Côté, de Nazareth, Mme Georges Tremblay, de Ste-Luce, M. et Mme Jean Michaud, de Montréal, ainsi que plusieurs autres. Nos sincères condoléances.

Mariage. — Le 2 juin, a été béni le mariage de Mlle Jeannette Bernier, fille de M. et Mme Em. Bernier, et M. Lucien Boucher, de St-Fabien.

### Sayabec

Naissance. — M. et Mme Gérard St-Amand (Rita Berger) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 28 mai et baptisée le 29 mai sous les prénoms de Andrée-Anne. Parrain et marraine, M. et Mme Irénée Berger, grands-parents de l'enfant. Porteuse, sa tante Mlle Jeannette Berger.

## CAUSES ET ORIGINES DES TROUBLES AU LEVANT

### Intérêts considérables en jeu

(Commentaires de la British United Press pour le Progrès du Golfe)

(30 mai 1945)  
Le général de Gaulle semble avoir voulu suivre l'exemple de la Russie qui consiste à mettre le monde devant un fait accompli. Les Russes ont appliqué cette tactique dans les Etats baltes et en Pologne; le maréchal Tito l'a fait en Italie; les Français ont aussi agi ainsi dans une partie du nord de l'Italie.

La France a déjà reconnu l'indépendance du Liban et de la Syrie, mais elle a envoyé des troupes de renforts dans ces pays contre le gré des populations. C'est là l'origine des troubles, ou du moins l'incident qui les a provoqués.

Les Français ont proclamé qu'ils avaient besoin de ces bases pour poursuivre la guerre dans le Pacifique, tout en reconnaissant l'indépendance des deux pays. Un porte-parole du gouvernement français a aussi souligné que la France avait droit

d'y protéger ses intérêts en laissant entendre qu'une autre puissance pourrait s'y installer.

Devant cette explication, un détail dans les dépêches peut apporter un nouveau point d'interrogation. Une dépêche de Beyrouth signale que des partisans syriens ont donné l'assaut contre des casernes françaises. On sait que dans la guerre en Europe l'expression « partisans » désignait généralement des éléments communistes de la résistance. On ne sait pas encore si les Syriens qui ont entrepris cet assaut constituent une organisation analogue ou s'il s'agit d'une simple coïncidence.

D'autres dépêches laissent entendre que les autorités de ce pays demandent le retrait des troupes alliées maintenant que la guerre est terminée. On se souvient que pendant la première partie de la guerre d'Europe les troupes britanniques et rus-

ses ont pénétré dans ce pays en disant qu'elles voulaient le protéger contre une invasion ennemie possible. Maintenant, les Iraniens réclament leur indépendance absolue par le retrait de ces troupes.

Il est donc évident qu'un fort courant d'indépendance se manifeste dans ces pays. Ils veulent de plus en plus s'affranchir de l'influence des grandes puissances.

Des intérêts considérables sont en jeu à cause de la richesse fabuleuse en matières premières de ces pays. Si les occidentaux irritent ces populations, ils pourraient ensuite avoir beaucoup de difficultés à y maintenir leurs intérêts.

Avec les troubles surgis au Levant se dessine un grand problème qui s'étend à tout le monde arabe.

### Pour le camp annuel

La Réserve des Fusiliers du St-Laurent partira le 16 juin pour faire son entraînement annuel à Valcartier.

### Sépultures à Rimouski

Le 3 mai, M. Léon LeBel, veuf de Marie-Dionne, décédé à l'hôpital St-Joseph et inhumé à Rimouski, à l'âge de 78 ans. Frère de Mme Ernest Martin.

Le 4 mai, Jacques Lizotte, enfant de Luc Lizotte, décédé à l'hôpital St-Joseph, à l'âge de 10 mois.

Le 7 mai, Isaac Mike, indien de Restigouche, décédé à l'hôpital St-Joseph, à l'âge de 58 ans. Inhumé à Rimouski.

Le 8 mai, Fernand Paré, fils de Désiré Paré et d'Anna Baiche, décédé à Québec à l'âge de 28 ans et 10 mois.

Le 8 mai, Claudia Lepage, veuve de Georges Lévesque, décédée à l'Hospice des Soeurs de la Charité à l'âge de 79 ans.

Le 10 mai, Georges-Henri Brisson, fils d'André Brisson et d'Angéline Bouillon, décédé à l'hôpital St-Joseph à l'âge de 2 ans.

### Vol

Des cambrioleurs ont perpétré un vol avec effraction à la coopérative agricole de Mont-Joli. Après avoir percé le coffre-fort, ils s'emparèrent de tout le contenu. On croit que les auteurs de ce vol font partie de la bande de cambrioleurs qui volèrent pour \$100,000 d'obligations de la Victoire à la Banque Provinciale, à Val-Brillant.

### Décès

— A Matane, le 1er juin, est décédé M. Jos. Otis, garagiste, âgé de 57 ans. Son épouse lui survit ainsi que deux filles, mesdames Alphonse Pelletier, de Matane, et Paul Hopkins, de Montréal, et son fils Robert Otis, de Montréal.

— A Lac-au-Saumon, le 4 juin, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Phydime Lemieux. Il était le père de Mmes Auguste Lavoie et Eustache Lévesque.

— Le 1er juin, à Sept-Iles, M. Léon Chambers, époux d'Eugénie Vignault. Plusieurs enfants lui survivent, entre autres Mme Ernest St-Pierre, de St-Ulric, Mme Ludger Marcoux et Mlle Ida Chambers, de Sept-Iles, MM. Patrick, Roland, Robert et Martin Chambers.

### Première messe

M. l'abbé Paul Joncas, de St-Maurice de l'Échourie (Gaspé), est le premier enfant de cette paroisse qui a été élevé à la prêtrise. Il a été ordonné par Son Exc. Mgr C.-E. Parent et a célébré sa première messe en sa paroisse natale.

### Base-ball

L'équipe de base-ball d'Amqui a été défaite, dimanche, sur le terrain du Séminaire par le club de Rimouski au pointage de 24 à 4.

Dimanche prochain, le club de Sayabec viendra à Rimouski.

### Rapatriés

Sont arrivés au pays le sergent R. Gaudreau, de Saint-Mathieu, blessé en Hollande, et le soldat Ad. Quirion, de Breakville, Gaspé.

### COUPONS DE RATIONNEMENT VALABLES JEUDI, LE 17 JUIN

BEURRE: Coupons Nos 90 à 109 inclusivement.  
SUCRE: Coupons Nos 46 à 59 inclusivement.  
CONSERVES: Coupons Nos 33 à 56 inclusivement.  
Les coupons ci-haut mentionnés sont valables jusqu'à ce qu'on les déclare officiellement non valables.

### NE VOUS TUEZ PAS A FROTTER!



### par la GILLETT

Plus le travail est dur, mieux la Gillett s'y plait! Elle se met à l'œuvre aussitôt, cure les planchers sans dur frottage, dégage les canalis d'eau obstrués et désodorise les poubelles. S'emploie non diluée dans les renvois d'éviers, mais en solution pour les nettoyages. La Gillett est un nettoyeur efficace qui allège tous vos travaux de ménage. Ne vous contentez pas à frotter; employez plutôt la Gillett.

Ne faites jamais écouler la lessive dans les égouts. L'écoulement de la lessive étouffe les bactéries.

### Incendie

Samedi, un incendie a détruit le garage de M. Alphonse Pineau, de St-Anaclet, avec tout ce qu'il contenait. Les paroissiens et la brigade d'incendie de Mont-Joli luttèrent énergiquement pour empêcher les flammes de se propager aux alentours.

### Nominations

Registrateurs. — MM. Charles-Edouard Bernier et Léon Tremblay ont été nommés registrateurs conjoints.

Juge de paix. — M. Zénon Duchampain, de Lucville, a été nommé juge de paix.

Inspecteur. — M. Zénon Thibault, de Padoue, vient d'être nommé inspecteur des pensions de vieillesse pour le comté de Matapédia.



Embouteilleur autorisé de « Coca-Cola » Royal Bottling Works, Mont-Joli.



BRASSERIE "BLACK HORSE" DAWES

### J.-A. GENDREAU. O. D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN — ST-FABIEN

BUREAUX:  
AMQUI — 2ème LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGIS.  
MONT-JOLI — 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN.  
MATANE — 1er MARDI DU MOIS, HOTEL SIMARD.  
TROIS-PISTOLES — 1er JEUDI DU MOIS, de 9 h. à midi, HOTEL TROIS-PISTOLES.

### Le Progrès du Golfe

Publié par —  
LA COMPAGNIE DU PROGRES DU GOLFE

Bureau:  
174, rue St-Germain  
Rimouski

Abonnement:  
\$1.00 par année  
\$1.50 par année à l'étranger.

### COURTIER

#### J.-Adéodat Drapeau

COURTIER D'ASSURANCE GÉNÉRALES  
Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladie, etc.  
BUREAU: Rue Lepage, Près du Garage Desrosiers & Dionne.  
Téléphone 75 — RIMOUSKI

#### Irénée Gendreau

Courtier en fruits et légumes  
Tel.: Rés. 61; Entrepôt 61  
RIMOUSKI, P. Q.

### Assurance

Vol, Glaces, Incendie, Automobile, Garantie, Responsabilité patronale, Responsabilité publique, Accidents et maladie.

S.-Z. COTE, Enr.

Lucien MORIN, prop.-gérant  
RIMOUSKI, P. Q.  
B. P. 459

### Maurice de Champlain

RIMOUSKI  
BUREAU: Edifice de la Banque Provinciale, 142, Avenue de l'Évêché, Rimouski.  
SPECIALITES: Assurance Automobile, à des prix défiant toute compétition. AUSSI: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

### A vendre ou à échanger

Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés, par toute la province. Pour plus amples détails, adressez-vous: ALBANI SAMSON, agent d'immeubles, C. P. 627, Sherbrooke, Bureau, 8 rue King-Est, apt. 1, tél. 1657-M.

### Arsène Michaud

ENTREPRENEUR DE FUNÉRAILLES  
EMBAUMEUR DIPLOME SERVICE AMBULANCE  
No 1, Rue Saint-Paul, Côté Est de la Cathédrale  
Tél. 71 — Case postale 403

### Pacifique Canadien

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition.

Adressez-vous à F. Fortier, Agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P.-E. Gingras, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.



Pour la...

Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.

L'Imprimerie Gilbert, Ltée.  
RIMOUSKI

### AVOCATS

#### Asselin & Asselin

Avocats  
R.-E. Asselin, LL. L.  
Désiré Asselin, B. A.

Bureaux: 158 de l'Évêché  
RIMOUSKI

#### Gagnon & Gagnon

AVOCAT  
Paul-Émile Gagnon, C. R.  
Gilles Gagnon

Immeuble de la Cie de Pouvoir  
RIMOUSKI

#### Casgrain & Tessier

AVOCATS  
Hon. Perrault Casgrain, C. R.  
Maurice Tessier, LL. L.

Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE  
Rimouski, P. Q.

#### Arthur Gendreau, LL. L.

AVOCAT  
IMMEUBLE BANQUE PROVINCIALE  
RIMOUSKI

Bureau Amqui — Hôtel Langis  
Les 1er et 3ème samedis de chaque mois.

#### Alphonse Garon, C. R.

AVOCAT  
RIMOUSKI

Bureau à Amqui (Hôtel Gagnon) les 1er et 3ème samedis de chaque mois.  
Bureau à Matane (Hôtel Bernier) les 2ème et 4ème samedis de chaque mois.

#### Arthur St-Onge

AVOCAT  
Edifice Lepage  
Rimouski

C. P. 720 — Tél. 276  
Bureau en fin de semaine à Amqui.

### NOTAIRES

#### Eudore Couture

Licencié en droit  
NOTAIRE

Bureaux: Immeuble GILBERT  
Téléphone 168  
Domicile: rue St-Germain  
Téléphone 367  
RIMOUSKI

#### Gleason Belzile

NOTAIRE  
Cessionnaire du Greffe de L. de G. BELZILE (1895-1933)  
Edifice Banque Canadienne Nationale  
RIMOUSKI, P. Q.

### ARPENTEUR

#### Louis-Léo Doyon

ARPENTEUR-GEOMETRE  
Ingénieur-Forestier Conseil

Tél. 324 — 240, rue St-Germain  
RIMOUSKI

### MEDECINS

#### Dr J.-D. Drapeau

MEDECIN-CHIRURGIEN  
Des hôpitaux de Paris  
124, rue St-Germain  
RIMOUSKI

#### Dr Omer Leclerc, M. D.

MEDECINE GENERALE ET OBSTETRIQUE  
Spécialité: Maladies des enfants  
Avant-midi, consultations à l'Hôpital. Heures de Bureau: 2 à 4, l'après-midi. Soirée: 7 à 9 heures.  
156, St-Germain.  
Tél. 631 — RIMOUSKI

#### Dr Benoît Dumas

MEDECIN-VETERINAIRE  
3, Rue Lepage — Tél. 589  
RIMOUSKI

**NOTES LOCALES**

— L'aviateur-chef Aurèle Gagné, de Toronto, était de passage à Rimouski du 23 au 28 mai.  
— Le soldat Antoine Gagné, de Petawawa, Ont., était en visite chez M. et Mme Elzéar Gagné au début de la semaine.  
— Mlle A.-M. Miller, de Québec, était en ville, hier, au retour d'un voyage à Bersimis dans sa famille.

— Le brigadier et Mme Antonin Thériault, de Québec, était en ville, au début de la semaine.

— Le L-Cpl Roger Gagnon de la 46th Coy. Canadian Provost Corps, est retourné à Québec, après avoir passé une quinzaine à Rimouski.

— Après avoir été pendant 24 ans chancelier de l'Evêché de Rimouski, M. le chanoine Edouard-S. Chénard s'est retiré au monastère des SS. Servantes de Jésus-Marie, à Nazareth.

Le nouvel aumônier des Servantes de Jésus-Marie est M. l'abbé Hermel Pelletier, qui succède à M. l'abbé Joseph-A. April, nommé aumônier des Soeurs de la Charité, dont l'ancien aumônier, M. l'abbé Augustin Bélanger, a été nommé directeur spirituel du Grand Séminaire.

— M. et Mme Robert LeHouillier sont revenus de leur voyage de noces à Québec et Montréal.

— Mme Jean Côté et son jeune fils, de Baie-Comeau, passent quelque temps chez M. Jean Tudeau.

— M. Rodolphe Côté et M. et Mme Godbout Gilbert sont de retour d'un voyage à Québec.

— M. le chan. Alphonse Fortin, de Ste-Anne de la Pocatière, était en ville, récemment.

— Le major G.-A. Dupuis et le capitaine Brochu, de Québec, sont venus en ville pour faire l'inspection du Corps des Cadets du Séminaire.

— M. Antonio Gagnon, de Moncton, qui vient d'être licencié du corps d'aviation, Mme Gagnon et leur jeune fils sont revenus demeurer à Rimouski.

— M. et Mme Jean Thibault et leurs trois enfants nous ont quittés pour aller passer l'été à Carleton.

— M. Yves Matte, télégraphiste, de l'armée canadienne, a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme Arthur Matte avant son départ pour Alslavic (Yukon).

— Mme Emile Lavoie, de Rivière-du-Loup, était en ville dernièrement.

— Mme Chs-Eugène Desjardins est revenue de Rivière-du-Loup.

— Mlle Paule Chaussé, d'Ottawa, est arrivée en notre ville.

— M. Raoul Gagnon, de Sault-au-Mouton, était en ville, cette semaine.

— M. Victor Morissette est revenu d'un voyage à Québec.

— Le sergent Arthur Gauthier, de Québec, a passé la fin de semaine dans sa famille.

— Le Rév. V. Lelièvre, O. M. I., de Québec, a prêché à la cathédrale la neuvième préparatoire à la fête du Sacré-Coeur.

— M. Paul-Emile Matte, de la R.A.F., de Scoudouc, a visité ses parents.

— Mlle Gilberte St-Pierre et Jeannette Larouche sont retournées à Rivière-du-Loup, après une promenade chez M. et Mme Roland St-Pierre.

— Mmes Édouard, Edmond et Auguste Miller, de Portneuf, passent quelques jours en notre ville.

— Mme Pierre-Paul Belzile nous a quittés pour Québec où elle est allée rejoindre son mari le capitaine Belzile.

— Mlle Marguerite Fortin, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, était en ville, mercredi, après avoir fondé un cercle des Fermières à Pointe-au-Père.

— Une grande manifestation religieuse à l'occasion de la fête du Sacré-Coeur a eu lieu au cours de la nuit dernière à la cathédrale et à l'aréna. Elle commença à l'église, un peu avant 11 heures du soir, par des chants et des prières. La foule s'étant formée en procession, cierges allumés en mains, se rendit par les rues de la Cathédrale, de l'Evêché et Rouleau à l'Aréna, où un autel-reposoir avait été érigé. Pendant plus d'une heure, on chanta des cantiques au Sacré-Coeur et l'on récita à haute voix le chapelet dont chaque dizaine était suivie de réflexions et commentaires par le Rév. Père Ubald Villeneuve, o.m.i., qui dirigeait la cérémonie, laquelle fut suivie d'invocations de la foule au Sacré-Coeur et de la Bénédiction solennelle du S. Sacrement, vers minuit et 30. Puis eut lieu une grand-messe solennelle et distribution de la sainte communion. Des hauts-parleurs avaient été installés dans l'Aréna et à l'extérieur de l'édifice, et de plus toute la cérémonie fut radiodiffusée par le poste C.J.B.R.

**Témoignages de reconnaissance**

**Au Comité Auxiliaire des Combattants de Matane**

De Matane, Mlle Irma Stevenson, secrétaire du Comité Auxiliaire des Combattants, nous fait parvenir quelques-unes des lettres qui lui ont été adressées en guise de remerciement pour les derniers colis expédiés aux soldats de la ville outre-mer. Ces témoignages sont une nouvelle preuve des bienfaits des Services Auxiliaires et démontrent bien que le moindre colis adressé à nos soldats est un réconfort moral pour eux.

Angleterre.

Chère Mademoiselle,  
Il m'est impossible de vous exprimer toute la joie que j'ai éprouvée en recevant votre dernier colis. Je viens vous remercier ainsi que les membres de votre Comité pour les cigarettes. Soyez assurée que tout ce que vous pouvez faire pour nous, soldats canadiens, est apprécié à sa juste valeur. Encore une fois merci.  
Ptre. Aimé Grant.

Angleterre.

Aujourd'hui même me parvenait du Canada un colis de l'Aide aux Combattants de Matane. Je ne saurais assez vous remercier et vous exprimer ma joie. L'aurais aimé être en ligne ce soir, et faire une distribution de cigarettes à mes hommes, mais le sort veut que je sois de nouveau en Angleterre, confortablement cantonné; par contre, je pourrais plus aisément apprécier votre délicatesse à mon égard.

Veillez, je vous prie, présenter aux membres de votre Comité mes plus sincères remerciements et leur dire que, si quelquefois on semble oublier vos sacrifices et votre travail je voudrais que chacun de vous puisse lire

**Décès**

(Suite de la page 5)

— Le 7 juin, à Ste-Angèle, est décédé M. Alphonse Langlois, époux de dame Eva Gagné. Il était âgé de 43 ans.

— Une nonagénaire, Mme Ve Syvain Gagné (Marie Ruest) est décédée à St-Valérien le 1er juin. Elle était âgée de 90 ans.

— A l'âge de 65 ans, le 8 juin, est décédée Mme Napoléon Thibault (Rose-de-Lima Corriveau), de Ste-Angèle.

— Mme Philippe Dionne (Clémentine Thibault) est décédée à Bic le 31 mai. Elle était âgée de 72 ans et 6 mois.

**Chicoutimi**

— Mme Jos-Eugène Ouellet et sa fille Lise sont en villégiature à Price chez M. et Mme Philippe Parent.

— M. et Mme Paul Meunier, de Jonquières, étaient de passage dernièrement à St-Joseph d'Alma.

**A la Chambre de Commerce jr**

Un nouvel exécutif de la Chambre de Commerce de Rimouski a été choisi, mardi soir. Le Dr Jacques Ringuelet a été élu en remplacement de M. Paul-Henri Lavoie, démissionnaire. Premier Vice-président, M. Georges-Antoine Bouchard; 2e vice-président, M. Gérard Hudon; secrétaire et assistant secrétaire, MM. Gérard Boutet et Gérard Amiot; trésorier, M. Roland Heppell. Administrateurs: MM. Charles Desjardins, Jean Blanchet, J.-A. Lavoie, Armand Desrosiers et Paul-Henri Lavoie.

**Au Club Rotary**

A la réunion de mercredi du Club Rotary, le conférencier était M. J.-B. Côté, qui traita du rôle nécessaire des deux grands partis politiques au pays. Il fut présenté par M. Alex Murray, qui présidait, et remercié par M. le juge Amédée Caron.

**La Laurentienne dans l'Ontario**

LEVIS. — La Laurentienne, compagnie d'assurance sur la vie, siège social Lévis, vient d'obtenir le permis d'opérer les ventes d'assurance-vie dans la province de l'Ontario.  
A noter l'expansion rapide de cette compagnie:  
1939, Québec.  
1944, Nouveau-Brunswick.  
1945, Ontario.

dans les yeux l'émotion que ressentent les soldats canadiens à la ligne, lorsqu'on leur donne un colis de la Croix-Rouge ou des Services Auxiliaires. Ce « morceau de Canada » est un encouragement à leur lutte. Merci donc et, espérant un prochain retour, je vous laisse mes meilleurs vœux.  
Jean-Chs Forbes, Lt.

Hôpital Militaire, Québec, Qué.

Chère Mademoiselle,

C'est avec un immense plaisir que j'ai reçu votre lettre ce matin et je désire vous remercier pour vos vœux et les cigarettes. Soyez assurée, Mademoiselle, que cette attention me touche profondément et je vous en suis infiniment reconnaissant. Veuillez transmettre aux membres de votre Comité mes remerciements et l'assurance de ma gratitude.

Votre très obligé,  
Soldat Anatole Coulombe.

Angleterre.

Chère Mademoiselle,  
Je vous remercie de tout cœur pour les cigarettes que je viens de recevoir. Il fait bon les fumer ici en pays étranger quand on songe que quelqu'un pense à nous. C'est un effet moral bien encourageant. Soyez assurée que les Matanais font tout leur possible dans les épreuves que nous avons à traverser.

Je prends la liberté de vous remercier pour tous ceux qui ont reçu de vos colis et n'ont pas eu la chance de le faire. Tous sont bien contents et vous le diront à leur retour. A tous les membres du Comité, sincères remerciements.

Votre très obligé,  
G. Sirois, Lt.

**St-Ulric**

Le Rév. Père Lajoie, S. I., a prêché ici un triduum à l'occasion des Quarante-Heures, qui ont eu lieu du 27 au 29 mai.

Dimanche, après la grand-messe, un bel hommage a été rendu à Jésus-Hostie, en la Solennité de la Fête-Dieu. Dans le nombreux cortège, on remarquait les diverses congrégations précédées de leurs bannières respectives. L'estensoir était porté par M. le vicaire G. Crayouette tandis que M. le curé Ls-Ph. Berger était à la tête de la procession. Plusieurs fillettes jetaient des fleurs au passage du Sacré-Sacrement. Sur tout le parcours, des drapeaux du Sacré-Coeur et du Pape ornaient les maisons jusqu'au magnifique reposoir qui avait été installé à la résidence de Mme Jean-Bte Roy.

M. Antoine Ancill est revenu demeurer à St-Ulric et y continuera son métier de ferblantier.

Mme J. Désilets (Eugénie Morin), de Montréal, est venue dernièrement visiter sa mère Mme J. Morin et sa soeur Mme P.-A. Parent.

**Prochain mariage**

M. et Mme J.-C. D'Astous annoncent le mariage de leur fille Carmen avec M. Oscar Soucy, fils de M. et Mme Ernest Soucy. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi le 16 juin en l'église de St-Alexandre de Kamouraska.

Je serai acheteur d'un garage ou d'une station de service dans la région. C. P. No 190, Rimouski.

**A vendre**

Beau et bon cheval de trait et de voiture. Doux, facile, en très bonne condition. \$135.

Fournaise ronde, Viking, 4 sections, 2000 pieds de radiation. Foyer mécanique (Stoker) en très bon état. Prix de rabais. Téléphonez: 250 M 1 ou Ecrivez: Case Postale 549, Rimouski.

**Appareil de transmission**

Nous avons un stock complet de courroies en caoutchouc et en cuir, accessoires de courroies, poulies, arbres de couche, billes, accouplements, câbles, chaînes, etc. Dites-nous ce dont vous avez besoin, nous épargnerons de l'argent.

M. Zagerman & Cie, Ltée, Bayview Road, Ottawa, Ont.

Possédez-vous un métier à tisser, ou une machine à tricoter, ou savez-vous tricoter à la main, bas, gilets, gants, etc? Si oui, écrivez-nous. Nous fournissons le matériel modèles et instructions. Travail continu, bien rémunéré. Case postale? La Cie d'importation et de commerce du Québec, Ltée.

**Demande**

Une compagnie importante de pulpe et de papier est à la recherche d'un chef-mesureur capable de prendre charge d'opération de 100,000 cordes sur la côte nord du fleuve St-Laurent en bas de Québec. Doit être expérimenté et pouvoir conduire des équipes d'hommes. Excellente position pour l'homme qualifié. Donner sous forme de lettre tous les détails de vos emplois précédents. Les employés des industries essentielles ne sont pas éligibles. S'adresser au plus proche bureau de Placement et du Service sélectif. Ref. BR 1019.

**ACHETER DU BON PAIN**

Boulangerie  
**DESROSIERES**  
Pâtisserie  
Téléphone: 251

**Terre demandée**

Je suis acheteur de 10 à 12 acres de terre, prix raisonnable, dans Sacré-Coeur ou Nazareth. Hector Dubé, 61, Charron, Montréal 22.

**A vendre**

Maison neuve à trois logements, située à 105, rue de l'Evêché, bon revenu. S'adresser: J.-D. Michaud, Rimouski, téléphone 624.

**Chalet à louer**

Chalet à louer à la plage de Ste-Luce-sur-mer. S'adresser à Zénon DeChamplain, Luceville.

**Tapis crochetés**

SI VOUS AVEZ DES TAPIS CROCHETES, nous les achetons en quantités illimitées. Les meilleurs prix payés comptant. Ecrivez à: La Compagnie La Fayette, Enr., B. P. 1404, Place d'Armes, Montréal, P. Q.

**Aubaine**

A vendre une automobile Plymouth Spécial de Luxe Sedan 4 portes, modèle 1941, munie d'une licence de taxi émise pour la ville de Rimouski. Aussi une automobile, marque Lincoln Zéphir Sedan 4 portes, modèle 1937 et enregistrée pour l'année 1945. Tout acheteur sérieux pourra s'adresser à 280, St-Germain, téléphone 73 ou par la poste à C. P. 93, Rimouski.

**DIMANCHE LE 17 JUIN A 8.00 HEURES**

**Salle du Manège — Camp militaire de Rimouski**

**Le spectacle attendu depuis si longtemps**

EN PERSONNE

"SERAPHIN POUDRIER"

Fameux et Original Personnage de "UN HOMME ET SON PECHE"

**Revue Musicale**

AVEC UNE PLEIADE D'ARTISTE BIEN CONNUS DES RADIOPHILES.

DANS

**OU EST JOS?**

L'HOMME QUI N'EST JAMAIS LA!

DEUX HEURES DE GAITE ET D'ENTRAIN FOU RIRE CONTINUEL

RESERVEZ VOS BILLETS A L'AVANCE Seulement 1500 sièges.

NOUVEAU SYSTEME DE HAUT-PARLEURS PARFAIT

ADMISSION: Sièges Réservés (500): \$1.90

Admission générale: \$.75

BILLETS EN VENTE: Le soir: « Guichet Théâtre Cartier »  
Le jour: « Magasin Ans. Côté ou en appelant 98 »

LA FANFARE DE RIMOUSKI SOUS LA DIRECTION DE M. LUCIEN ROBITAILLE FERA LES FRAIS DE LA MUSIQUE.

**GRANDE VENTE AU MAGASIN DES AUBAINES**

**LE 11 JUIN 1945 POUR 8 JOURS**

**64, rue Rouleau**

**RIMOUSKI**

BLOUSES, matinées, gilets en crêpe, soie, satin, toutes les couleurs et grandeurs. 1 blouse .39, 2 pour .69.

JUPES en crêpe, soie et satin. Les jupes sont en parfaite condition. 1 jupe .49, 2 pour .80

Manteaux de printemps pour dames et demoiselles. Pour défaire \$1.29.

Marquise de coton pour rideaux. Matériel neuf. La verge. .20 et .25.

Oreillers de plume, marchandise neuve. Marque Simmons. La paire, \$2.15.

Attention! Ayez soin de choisir vos marchandises car elles ne sont pas échangeables et ne peuvent être retournées.

DEMANDEZ A VOIR NOTRE GRAND SPECIAL A 0.10

Pour .10 vous choisirez un morceau de linge soit matinée, jupe, jupon, robe, foulard, etc., etc. IL Y A DE TOUT

ATTENTION! ATTENTION!

2000 robes de crêpe en très bonne condition. A votre choix pour .29 chacune.

Manteaux de printemps pour dames et demoiselles. Ces manteaux ont été pressés et nettoyés. Prêts à porter. C'est une très belle valeur. De toutes les couleurs et grandeurs à \$3.49.

Manteaux en gabardine, pressés et nettoyés, prêts à porter, pour dames et demoiselles. De toutes les grandeurs, couleur bleu-aviateur, à \$2.89.

Nous avons bien d'autres marchandises d'occasion en magasin qu'il serait trop long d'énumérer ici. Notre stock est plus considérable et varié que celui des magasins de Montréal et Québec.

Chemises militaires en très bonne condition. Lavées. Couleurs gris ou kaki, .69.

Vestes militaires en laine, usagées, propres et en bonne condition. \$1.49.

ARTICLES RARES: Blouses pour garçons. De toutes les grandeurs à .89.

BARGAIN: Pantalons d'ouvrage en duck kaki pour hommes et garçons, à 0.89.

Manteaux de printemps pour hommes. Pressés et nettoyés, en parfait ordre, à \$3.98.

AVIS aux gens de l'extérieur. Nous payons le transport pour une commande de \$15.00 et plus.

LE PROPRIETAIRE DU MAGASIN DES AUBAINES DE RIMOUSKI - EST  
**M. ANTOINE MICHAUD**